

SEANCE DU JEUDI 23 SEPTEMBRE 2010

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le 7 Septembre 2010, s'est réuni le Jeudi 23 Septembre 2010 à 20 heures 45, en séance ordinaire, à la mairie de Maupertus sur Mer, sous la présidence de Monsieur LEMARECHAL Michel, Maire.

Etaient présents : MM LEMARECHAL Michel, HUTEAU Martine, DUREL Pierre, PESET Matthias, COLINEAU Etienne, CHANTELOUP Gérard, SAILLARD Gérard, ROGER Max.

Absents excusés : M. ANQUETIL Hubert, Mme BONHOMME Régine (pouvoir à Mme HUTEAU Martine).

Absent : M. OMOND Louis.

Mme HUTEAU Martine a été désignée secrétaire de séance.

Lecture du compte rendu de la réunion précédente qui est adopté à l'unanimité.

I - URBANISME

M. le Maire fait part au conseil municipal du dépôt d'une demande de permis de construire par M. GERVAISE Thierry afin de construire un garage pour stocker un tracteur et son matériel : PC05029610Q0004.

Trois demandes de certificats d'urbanisme ont été envoyées à la mairie :

- CU 05029610Q0006 par Me RICHER pour les parcelles cadastrées section AH n°54 et 57 ;
- CU 05029610Q0007 par Me JACQUES pour la parcelle cadastrée section AK n°51 ;
- CU 05029610Q0008 par Me JACQUES pour la parcelle cadastrée section AK n°52.

II - DEVIS DE REMPLACEMENT DE DEUX FENETRES A LA MAIRIE

M. le Maire expose au conseil municipal qu'il a demandé deux devis, aux entreprises MERIEL et MARIE, pour le remplacement de deux fenêtres à la mairie.

Les devis n'ayant pas été établis sur les mêmes bases, le conseil municipal avait demandé qu'une nouvelle consultation soit faite. Les entreprises MERIEL et MARIE ont envoyé un nouveau devis, à savoir :

- entreprise MERIEL : remplacement de deux fenêtres à 4 vantaux dont deux ouvrants et modification des tablettes, main d'œuvre et pose pour un montant total de 2.724,00 € HT
- entreprise MARIE : remplacement de deux fenêtres à 4 vantaux dont deux ouvrants et modification des tablettes, main d'œuvre et pose pour un montant total de 2.600,00 € HT

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à la majorité, décide de retenir l'entreprise MERIEL pour le remplacement de deux fenêtres à la mairie, pour un montant total de 2.724,00 € HT soit 3.257,90 € TTC ; autorise M. le Maire à signer le devis ; décide que cette dépense sera réglée en investissement au compte C/21311.

III – DEVIS POUR LA MISE EN PLACE DE CHAUFFE-PLATS DANS LA SALLE MARIN OSMONT

M. le Maire présente un devis établi par l'entreprise LITTEE PERRON concernant l'installation de module de chauffage dans les placards près du four de la salle communale ainsi que la fourniture de grille et le montage de l'ensemble pour un montant total de 1.150,80 € HT.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

Accepte le devis de l'entreprise LITTEE PERRON pour la fourniture et l'installation de module de chauffage à côté du four de la salle ainsi que la fourniture de grilles d'un montant total de 1.150,80 € HT soit 1.376,36 € TTC ;

autorise M. le Maire à signer le devis ;

décide que cette dépense sera réglée en investissement.

IV – INDEMNITE DE GARDIENNAGE DE L'EGLISE

M. le Maire informe le conseil municipal du nouveau montant plafond de l'indemnité de gardiennage de l'église pour l'année 2010, qui est de 118,96 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, accepte de verser l'indemnité de gardiennage de l'église communal à l'Abbé PIEN, pour un montant de 118,96 €.

IV – AFFAIRES ET QUESTIONS DIVERSES

- M. le Maire fait part au conseil municipal qu'il a reçu de la Direction Générale des Finances Publiques, l'arrêté de décharge définitive du Receveur Municipal (M. LOUVEAU François-Xavier) concernant l'exercice 2007.
- M. le Maire rend compte des dernières modalités concernant la réforme de la taxe professionnelle.
- M. le Maire donne lecture du courrier de M. le Vice-Président du Conseil Général de la Manche chargé de l'aménagement du territoire et concernant la mise en place d'un plan neige sur le réseau départemental. La route départementale d'accès au « centre-bourg » de Maupertus-sur-Mer, retenue par le Conseil Général est la RD 611.
Le déneigement effectué l'hiver dernier, par le GAEC du Hameau de Haut a été réglé sur présentation d'une facture de 316,50 € TTC.
- M. le Maire fait part du courrier de demande de subvention de l'Association FNATH (Association des Accidentés de la Vie) .
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de ne pas accéder à la demande.
- M. le Maire fait part qu'une réunion est organisée par le Syndicat Mixte du Cotentin, concernant le Plan Climat, le mardi 19 octobre 2010 à 20h30, aux Grandes Halles de Saint Pierre Eglise.
- M. le Maire expose que la convention passée avec la Communauté de Communes du Canton de Saint Pierre Eglise concernant le reversement d'une partie de la taxe de séjour perçue sur le territoire de la commune arrive à échéance et que la Communauté de Communes souhaitait mettre un terme à ce type de convention. Il explique qu'il a demandé que cette suppression soit progressive, sur trois ans, mais cette question sera revue ultérieurement.
- La préparation de la salle Marin Osmont, pour le repas des Aînés se déroulera le samedi 16 octobre 2010 à 14h00.
- Le Noël des enfants de la commune sera organisé, par la municipalité, le 19 décembre 2010.
- La randonnée de Noël aura lieu le vendredi 17 décembre 2010.
- La date retenue pour la galette des Rois est le 16 janvier 2011.
- Les délégués communautaires rendent compte des dernières réunions de la Communauté de Communes du Canton de Saint Pierre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 H 30